

# Le Fusséen

Bulletin municipal - Mai 2023



**Les travaux de la garderie  
et du restaurant scolaire  
ont débuté ! // PAGE 13**



**PROJETS // PAGE 14**  
La démolition  
du site de Bel Air !



**DU CÔTÉ DES ASSOS  
// PAGES 18 À 21**  
Rétrospective et  
activités à venir !



**VIE DE L'ÉCOLE  
// PAGES 22 À 25**  
Les petits Fusséens  
sont investis !



**LES BUS  
SERONT  
GRATUITS  
POUR TOUS À  
PARTIR DU  
1<sup>ER</sup> SEPT.**

# AGIR LETTRE DU MAIRE

## Fussy s'engage dans la sobriété énergétique

Chères Fusséennes, chers Fusséens,

2023 porte le poids de plusieurs incertitudes. Elles sont encore sanitaires, mais elles sont surtout, énergétiques et par voie de conséquence, financières. Ces incertitudes sont en permanence au cœur de nos prises de décisions.

Malgré cela, nos projets structurants et garants d'avenir se concrétisent ces derniers mois :

- Isolation du bâtiment accueillant notre sympathique couple de kinésithérapeutes, route de Paris
- Création d'un bâtiment technique aux nouveaux ateliers municipaux, bien adapté aux besoins d'équipement des employés municipaux
- Lancement de la rénovation de l'église avec la fondation du patrimoine, l'association des amis de l'église et le soutien de nombreux Fusséens
- L'installation de la vidéo protection, projet fortement soutenu par la Gendarmerie Nationale et souhaité par la population
- La pérennisation de la structure communautaire « Nelson Mandela ». Espace jeunes porté par les terres du haut Berry et plébiscité par nos jeunes
- Réfection de la voirie du chemin du moulin brûlé
- L'équipement numérique des classes du groupe scolaire

En parallèle de la vie des projets, la vie associative reprend et c'est une réelle satisfaction que de revoir les animations se mettre en place avec un vif succès. Je suis d'ailleurs heureux d'accueillir une nouvelle association dans nos murs. En effet, mars voit la SAPC, société astronomique populaire du centre, installer sa salle d'astronomie au centre culturel, place Paul Novara.

Pour 2023, nous mettons en œuvre une feuille de route pluriannuelle axée sur la rénovation de nos bâtiments publics si énergivores.

La première étape a d'ailleurs déjà débuté par l'ouverture du chantier de construction du restaurant scolaire dans le prolongement du bâtiment de l'actuelle garderie. Celle-ci est aussi en cours de rénovation avec une isolation thermique bien nécessaire. Cette opération va permettre de sortir l'actuelle cantine scolaire de la Maison du Temps Libre et ainsi, libérer des salles au profit des associations.

Dans la continuité de ces opérations, nous lancerons la rénovation complète de la Maison du Temps Libre. Ensuite ce sera le groupe scolaire qui fera l'objet d'un rajeunissement. Enfin, la garderie, la MTL et le restaurant scolaire, seront raccordés à la future chaufferie à énergie renouvelable qui sera créée avec son réseau de chaleur. Bien évidemment, tous ces projets sont subordonnés à l'obtention de subventions de l'état.

Vous l'aurez compris, 2023 est avant tout l'année des économies d'énergies par le début de la rénovation de nos bâtiments. Ces actions auront une incidence positive sur le confort de tous et permettront ainsi d'en juguler les coûts, si importants pour nos dépenses publiques.

La sobriété énergétique doit être intégrée dans nos gestes au quotidien.

*Bien amicalement*  
Denis Coquery

# SOMMAIRE

## COMMUNIQUER INFOS PRATIQUES

Pages 4-5

## COMMUNIQUER CALENDRIER MAIRIE

Page 6

## COMMUNIQUER CARNET DE VIE

Page 7

## RESPECTER DÉPÔTS SAUVAGES

Page 8

## RESPECTER CHIENS ERRANTS

Page 9

## ENTREPRENDRE TRAVAUX

Pages 10-11

## ENTREPRENDRE PROJETS

Pages 12-13-14-15

## DÉCOUVRIR CENTRE CULTUREL

Pages 16-17

## PARTAGER VIE ASSOCIATIVE

Pages 18-19-20

## PARTAGER CALENDRIER

Page 21

## APPRENDRE VIE DE L'ÉCOLE

Pages 22-23-23-25

## INFORMER BUS GRATUIT

Page 26

## INFORMER ÉVÉNEMENTS

Page 27

Afin de limiter notre impact environnemental, ce bulletin municipal est **CONÇU EN PAPIER RECYCLÉ ET NON BLANCHI**. Vous le retrouverez en version numérique sur le site internet de la commune très prochainement !

**Directeur de la publication** : Denis Coquery

**Rédacteurs et photographes** : Marie-Thérèse Paulin, Chantal Chartendault, Julie Sagette, Christiane Terminet, Eric Valette, Pascale Tissier, Marie-France Rocher, Marie-France Morand, Patricia Benoît, Annabel Citerne, Nathalie Charette, Nathalie Gut, Sophie Robin, Alexis Hernandez, Nelly Bonin, Pascal Tissier, Valentin Martineche, Dominique Morin "Aldo", Morgane Debrus, Stéphane Aumeunier, Sandrine Gauché.

**Réalisation graphique et impression** :  
studioterracotta.fr

## COMMUNIQUER INFOS PRATIQUES



### SERVICES PUBLICS & INFOS PRATIQUES

#### → Mairie de Fussy

Place du 8 mai 1945 18110 Fussy  
+33 (0)2 48 69 34 21

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mardi : de 13h30 à 17h30 uniquement par téléphone
- Le samedi : de 9h à 12h

#### → L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est un service proposé aux familles avant et après la classe, les **lundis, mardis, jeudis** et vendredis.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : entre **7h30 et 8h20** le matin et entre **16h30 et 18h30** le soir.

Pour bénéficier de ce service, vous devez **renseigner une nouvelle fiche d'inscription avant chaque nouvelle année scolaire, et ce même si l'enfant était déjà inscrit l'année précédente.**

#### → LA RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est gérée par la mairie qui est en contrat avec le prestataire API restauration, basé à Saint-Martin-d'Auxigny. En cas de régime alimentaire particulier, il est nécessaire de le signaler à la mairie afin qu'un projet d'accueil individualisé (PAI) soit mis en place.

#### → COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

Site : <https://terresduhautberry.fr/>  
Téléphone : 02 48 64 75 75  
Mail : [contact@terresduhautberry.fr](mailto:contact@terresduhautberry.fr)

#### → CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

Hôtel du département  
Place Marcel Plaisant - CS n° 30 322  
18023 Bourges Cedex  
Accueil : 8h30-12h / 13h30-17h  
02 48 27 80 00  
<https://www.departement18.fr>

#### → BRIGADE DE GENDARMERIE SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél : 02 48 66 69 00  
723 route d'Allogny  
18110 Saint-Martin-d'Auxigny

### RESTEZ CONNECTÉS !

L'équipe municipale met à votre disposition toute une palette d'outils de communication !



#### LE SITE INTERNET

[www.fussy.fr](http://www.fussy.fr)

Il est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, propositions d'améliorations ou nouveaux articles.



#### PANNEAUPOCKET

Téléchargez gratuitement cette application sur votre smartphone ou votre tablette et abonnez-vous à notre commune pour recevoir les informations/alertes en temps réel. Disponible sur GooglePlay et AppStore.



#### FACEBOOK

La page officielle de la commune vous offre aussi la possibilité de recevoir les informations de notre commune, canton, département...



#### PANNEAU LUMINEUX

Affichage devant le centre culturel : pour vous alerter des événements de notre commune.



#### DES FLYERS

Des flyers sont distribués à certaines occasions dans vos boîtes aux lettres mais pour limiter notre impact sur la planète, nous préférons limiter l'utilisation de ce moyen de communication

### VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

#### SUR INTERNET

##### → CARTE D'IDENTITÉ

1 Pré-demande des cartes d'identité et passeports : [service-public.fr](http://service-public.fr) > PAPIERS - CITOYENNETÉ > Carte d'identité ou [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr) > Carte national d'identité

2 Les demandes de carte d'identité et de passeport sont à déposer dans l'une des mairies habilitées : Aubigny-sur-Nère, Bourges (annexe du Val d'Auron), Châteauneuf-sur-Cher, Culan, Dun-sur-Auron, la Guerche-sur-l'Aubois, Léré, Lignières, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Amand-Montrond, Saint-Doulchard, Sancerques et Vierzon.

Prendre rendez-vous au préalable

##### → PERMIS DE CONDUIRE

[permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://permisdeconduire.ants.gouv.fr)

##### → CARTE GRISE

[immatriculation.ants.gouv.fr](http://immatriculation.ants.gouv.fr)

#### EN MAIRIE

##### → RECENSEMENT CITOYEN

**C'est quoi le recensement citoyen ?**

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. **Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).**

**Comment faire pour s'inscrire au recensement ?**

S'il réside en France, l'inscription doit se faire à la mairie de son domicile. S'il réside à l'étranger, au consulat ou à l'ambassade de France. Le jeune doit impérativement présenter : **le livret de famille des parents et une carte nationale d'identité française.**

##### → RECONNAISSANCE ANTICIPÉE D'ENFANT

**Pourquoi faire une déclaration anticipée de naissance ?**

Le père peut reconnaître l'enfant avant ou après sa naissance. La reconnaissance anticipée de paternité présente un intérêt majeur : **si le père décède avant la naissance, l'enfant jouit de l'ensemble des prérogatives qui découlent de l'établissement du lien de filiation** – en matière de nom et de succession notamment.

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément (reconnaissance anticipée), **dès que la grossesse est confirmée.** La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de **présenter une pièce d'identité** et de **faire une déclaration à l'état-civil.**



**COMMUNIQUER**  
**CALENDRIER MAIRIE**



**PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX**

15 juin 2023

6 juillet 2023

14 septembre 2023

12 octobre 2023

9 novembre 2023

14 décembre 2023



Retrouvez les comptes-rendus municipaux sur notre site [www.fussy.fr](http://www.fussy.fr)

**PROCHAINES FESTIVITÉS**



21 juin : Fête de la Musique



13 juillet : Feu d'artifice, soirée festive



31 octobre : Halloween



Décembre : Marché de Noël

**DATE DES CÉRÉMONIES  
COMMÉMORATIVES**

**30 avril** : Journée nationale du souvenir des héros de la déportation Place Jean Moulin 11h

**8 mai** : Commémoration de la Victoire de 1945

**11 novembre** : Commémoration de la Victoire et de la Paix

**COMMUNIQUER**  
**CARNET DE VIE**

**ILS NOUS ONT QUITTÉS**

- QUEMBRE JOCELYNE ÉPOUSE GRAVELINE | 20/07/2022
- JAWORSKI STEPHANIE VEUVE LELOUP | 30/06/2022
- KAZMIERZACK THERESE VEUVE KOJROWICZ | 04/07/2022
- TERMINET JEAN-PAUL | 30/08/2022
- DORE DANIEL | 12/10/2022
- GOURDET DANIEL | 11/12/2022
- VANPOPERYNGHE JACQUES | 04/12/2022
- MELIN CAMILLE | 05/12/2022
- JACQUET MUGUETTE | 13/12/2022
- GIRARD MICHELINE VEUVE HUET | 20/12/2022
- GILLET GERARD | 26/12/2022
- CHENU STEPHANE | 28/12/2022
- MILLET ROGER | 12/01/2023
- DHOUE MIREILLE | 16/01/2023
- LEBRUN JEAN | 03/02/2023
- CHAMPDAVOINE COLETTE | 10/02/2023
- BANDIN GERARD | 28/02/2023

**EHPAD**

- SORLUT VIVIANE | 21/07/2022
- DORME JACQUELINE | 29/08/2022
- CHATON ANDREE VEUVE ROY | 21/09/2022
- WEBER DANIELLE | 17/10/2022
- WILS MICHELINE | 31/10/2022
- BARRONNAT GINETTE | 24/11/2022
- BERTRAND NOEL | 28/11/2022
- BLANC MICHELLE | 28/11/2022
- MICHEL CHANTAL | 01/12/2022
- DROUHOT HELENE | 17/12/2022
- LEGRAND PIERRE | 26/12/2022
- FABREGUETTES MARIE | 05/01/2023
- THEBAULT MAURICE | 19/01/2023
- PARIS SUZANNE | 22/01/2023
- ROUMANES SERGE | 05/02/2023
- SALMON PAULETTE | 26/02/2023
- COLIN BERNADETTE | 07/03/2023
- LOURY JEANNE | 18/03/2023
- HERVIU JEANNINE VEUVVE LE COMTE | 26/03/2023

**ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS**

- COGNON Robin | 19/06/22
- BOUTROU Loan | 01/09/22
- PELIQUE Eliott | 27/10/22
- PANSIOT Augustin | 04/12/22
- FORBAULT Aymé | 14/12/22
- BONY Maëly | 22/12/22
- MARQUES Julia | 25/12/22
- BELAID Nour | 23/01/23
- DELENTE Noam | 16/02/23

8 naissances ont eu lieu pour lesquelles la publication n'a pas été autorisée.

**ILS SE SONT DIT OUI !**

- Louis-Marie DOUILLARD et Marie-Sophie HAMANT | 03/09/2022
- Marie-Anne LEFEVRE et Xavier DUBREUIL | 25/02/2023
- Younes JELLOULI et Nadia JABRANE | 11/03/2023

RESPECTER

CITOYENNETÉ

## DÉPÔTS SAUVAGES : LA MOBILISATION DES SERVICES

**Constitués d'objets et de déchets de toutes sortes, les dépôts sauvages fleurissent de plus en plus dans la commune, leur collecte et leur gestion constituent une part importante de l'action de la Ville pour maintenir la salubrité de l'espace public.**

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être : **c'est un acte d'incivisme.**

Les services de la commune interviennent très fréquemment sur l'espace public pour ramasser ce qui est sauvagement déposé **au pied des points d'apport volontaire, dans un fossé ou au coin d'un bois.**

**LES DÉPLACEMENTS SONT TELS QUE LA GESTION DE SES DÉCHETS REPRÉSENTE POUR LA COLLECTIVITÉ UN COÛT.**



Parce que les dépôts sauvages de déchets sont une **source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages**, parce qu'ils représentent **une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication, et provoquent des nuisances visuelles et olfactives**, ils sont interdits par la loi du 15 juillet 1975.

Qu'il soit particulier, entrepreneur ou industriel, chaque producteur de déchets en est responsable : leur abandon de manière sauvage n'a aucune raison de persister car **la totalité des déchets** (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) **dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée, dans les déchèteries** ou les points d'apport volontaire répartis sur l'agglomération.

## INTERDITS DEPUIS 45 ANS !

### RECOUVRIR AUX FRAIS D'ENLÈVEMENT

En plus de l'**amende de 3ème classe de 68 €** prévue au titre de l'article R633-6 du Code pénal, des **frais de ramassage fixés à 400 €** sont appliqués depuis le 1er décembre 2019 à tout auteur qui saura être retrouvé.

Seront de plus facturés **des coûts complémentaires liés à l'enlèvement et à l'élimination des dépôts sauvages** nécessitant un traitement spécial (hydrocarbures, peinture, matériel informatique, électroménager, amiante, pneus...).

### DES RÈGLES DE VIE, TOUT SIMPLEMENT

Respecter l'environnement, c'est aussi et avant tout **assurer un cadre de vie agréable pour tous**. Il est nécessaire de respecter les règles de sortie des bacs de collecte des déchets ménagers et verts, des cartons et du verre, des emballages...

**Pour repérer les jours des collectes de l'ensemble de vos déchets, un calendrier de collecte des déchets est disponible en téléchargement.**

### SIGNALER UN DÉPÔT SAUVAGE

Vous constatez un dépôt sauvage sur la commune de Fussy ?

Vous pouvez le signaler par téléphone au **02 48 69 34 21**

## PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

### RAPPEL DES RÈGLES ET DES BONS GESTES

Face à la **recrudescence ces derniers mois de chiens errants sur notre commune**, nous souhaitons sensibiliser les propriétaires de chien et leur rappeler quelques règles.

#### Ce que dit la Loi (art.L.211-11 à L.211-28 du Code Rural)

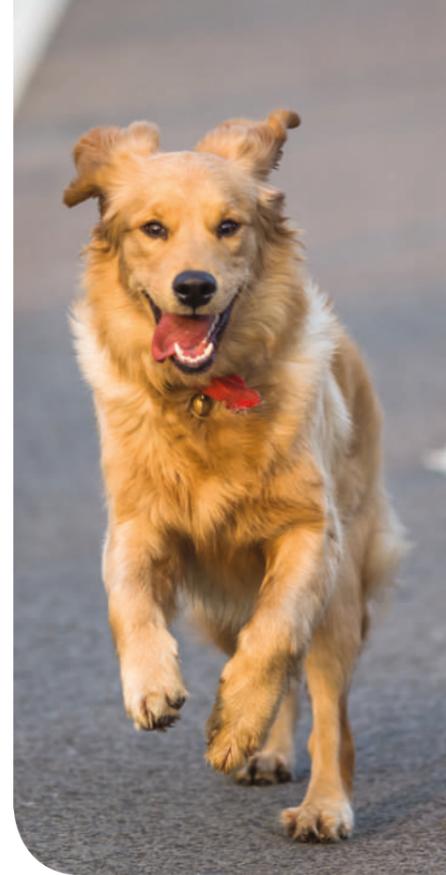
Aux termes, de l'art. L211-22, « les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur territoire de la commune sont conduits à la fourrière ».

#### De l'art. L211-23

« Est donc considéré comme en état de divagation, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance de son maître et qui se trouve à plus de 100 mètres de l'habitation de son maître... »

#### De l'art.L.219-1-1

« Il est interdit de laisser divaguer un animal sur la voie publique ».  
Un chien errant reste avant tout un danger pour lui-même et aussi pour tous les usagers : automobilistes, cyclistes, marcheurs, etc.... À tout moment, un chien, qui n'est plus sous la surveillance de son maître, multiplie les risques de provoquer un accident, d'atteintes aux biens et à la tranquillité des autres usagers habitant la commune. Vous êtes donc responsable de payer les dommages provoqués.



### QUE FAISONS-NOUS LORSQUE NOUS TROUVONS UN CHIEN SEUL ?

Si nous connaissons l'animal, **nous contactons son propriétaire afin de l'informer que son chien a été retrouvé et que celui-ci se trouve au chenil de la mairie.**

**S'il ne nous est pas connu**, nous vérifions s'il a une médaille, un collier, tatouage ou puce électronique (Pour rappel, l'identification de son animal est une obligation). Il est amené à la S.B.P.A. qui de son côté se charge de veiller sur lui en attendant que son maître se manifeste. **Il en coûtera à son propriétaire 12 € par jour** pour le récupérer et s'il n'est pas tatoué ni pucé alors en plus, **il faudra rembourser à la S.B.P.A. les frais d'identification de l'animal** (environ 50€).

**Si la capture de l'animal doit être réalisée par la S.B.P.A le forfait de capture et les frais kilométrique associés sont également à la charge du Propriétaire (environ 50€).**

### QUELQUES BONS GESTES

**Une médaille avec un numéro de téléphone, c'est tellement simple !**

L'animal peut rentrer chez lui sans avoir à passer de longs moments dans un chenil. **Pensez à vérifier vos clôtures**, ou tout simplement à **bien fermer votre portail**. La municipalité est certes responsable des animaux errants sur la commune et, est obligée d'agir en conséquence pour éviter tout accident. Chers propriétaires, vous êtes également responsables de la bonne sécurité de votre animal de compagnie et de son bien-être.

## ENTREPRENDRE TRAVAUX

### ÉCLAIRAGE

#### RD940

L'éclairage sur la RD940 est en cours de changement. Une première tranche a été réalisée au rond-point sud de Fussy. Eclairage LED moins énergivore avec abaissement de la luminosité de 80% à partir de 23 heures. Les travaux s'effectueront en trois tranches et s'étendront jusqu'au rond-point nord.

### NOUVELLE NUMÉROTATION

#### UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

L'allée longeant l'église par sa gauche, porte désormais un nom : « Allée de la Bergerie ».



#### UNE ADRESSE DE QUALITÉ EST NÉCESSAIRE POUR :

- ✓ **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE :**
  - Permettant l'installation de la fibre et donc la suppression des zones blanches
  - Favorisant ainsi l'installation des entreprises et des familles
- ✓ **AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX DIFFÉRENTS SERVICES AUX CITOYEN :**
  - Service de livraisons
  - Services publics one line
- ✓ **FAVORISER LA SÉCURITÉ DES CITOYENS (DEVOIR DE POLICE DU MAIRE)**
- ✓ **OPTIMISER LES POLITIQUES PUBLIQUES**

#### RUE VICTOR HUGO

un éclairage autonome est installé

## ENTREPRENDRE

## PROJETS

## LES PROJETS EN COURS OU FINALISÉS

### RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE



Grâce au bon fonctionnement de la collecte lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, les premiers travaux ont commencé dans l'église.

Pascal Pesson, menuisier aux Trois Fontaines, est intervenu courant octobre afin de **renforcer l'escalier menant à la tribune**, d'**installer une trappe d'accès menant au clocher** et d'**installer une porte sur la tribune** séparant l'espace de rangement de la partie principale.

Le **tableau de Saint-Hilaire a été décroché** fin février et passera quelques mois en atelier pour être **restauré**, ce qui permettra de révéler tous ses secrets.

#### ET APRÈS ?

Il restera ensuite à s'occuper des **vitraux**, du **parvis** et de la **porte principale**.



<https://www.fondation-patrimoine.org>

--> soutenir un projet (en haut du site)

--> taper église Saint-Hilaire de Fussy



**MERCI À TOUS LES DONATEURS** qui permettent ces réalisations, ainsi qu'à la **caisse locale du Crédit agricole qui nous a accordé une subvention de 4 000 euros**.

**Vous pouvez toujours continuer à donner en vous rendant directement sur le site de la Fondation du Patrimoine, en tapant église Saint-Hilaire de Fussy dans la barre de recherches !**

### LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LA RÉNOVATION DE LA GARDERIE

Courant février, les travaux de l'accueil périscolaire ont pu commencer.

D'une part, **le bâtiment existant sera agrandi** pour accueillir **un restaurant scolaire** et ainsi sortir la cantine de la MTL où elle est actuellement installée, ce qui permettra de réutiliser ensuite l'espace libéré.

D'autre part, la **partie existante** de la garderie, celle qui n'est pas concernée par l'extension, sera **réhabilitée**. Portes, fenêtres, isolation des murs et des plafonds, tout sera fait pour que ce bâtiment remis à neuf **soit le plus agréable possible pour les enfants et les agents** qui y travaillent, et nous permette de **réduire notre consommation énergétique**.



### SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

Avec un peu de retard, **le système de vidéoprotection** déjà présenté dans le précédent Fusséen ainsi qu'au cours d'une réunion publique en juillet dernier, **a été livré**. Les **10 CAMÉRAS** installées dans la commune permettent ainsi de **quadriller les entrées et sorties de Fussy** et se répartissent entre **caméras à lecture de plaques et caméras dites contextuelles**.

Ces installations devraient permettre de **dissuader certains de commettre méfaits ou incivilités**, notamment les **dépôts de déchets verts** de plus en plus nombreux et qui donneront lieu systématiquement à un dépôt de plainte.



### CONSTRUCTION D'UN HANGAR MUNICIPAL

Démarré au cours de l'été, la construction du hangar municipal aux Ateliers municipaux dans la zone d'activités des Dordonnes est achevée ! **Financé sur fonds propres**, ce hangar permettra de **mettre à l'abri le matériel nécessaire** aux agents techniques ainsi que **les véhicules communaux**.



Une réflexion est en cours pour déterminer si le hangar pourrait accueillir des **panneaux solaires** et ainsi alimenter ce bâtiment et celui des ateliers municipaux afin de **réduire nos dépenses énergétiques**.





DERNIÈRE IMAGE DE LA MAISON DE REPOS COMPLÈTEMENT DÉLABRÉE.

LE SITE EST VENDU !

Le bâtiment très délabré sera bientôt rasé au profit d'une **résidence Sénior** et **autres locaux** pas totalement déterminés.

CE PROJET EST SUIVI PAR LA MUNICIPALITÉ MAIS C'EST UN PROJET PRIVÉ.

Le visage de ce lieu va bientôt se transformer, la puissante pelleteuse a débuté sa démolition.



SÉCURITÉ

Un plateau ralentisseur a été créé à l'entrée de la route de Menetou-Salon



EMBELLISSEMENT

Les bordures en bois de plusieurs massifs ont été rénovés.



PLACE DU 8 MAI

De jolis bacs contenant des plantes aromatiques, sont à partager pour les cuisiniers et cuisinières Fusséens.

SÉCURITÉ PIÉTONS

Un nouveau « **Piéto** » renforce la signalisation horizontale du Rond-point Sud.



**DÉCOUVRIR  
CENTRE CULTUREL**

**EXPOSITIONS À VENIR**



**AVRIL 2023** ALAIN GAYMARD

**Photographies**



**MAI 2023** ASSOCIATION LA MIELLERIE – ANNE –MARIE LAFAY

**Sculptures**

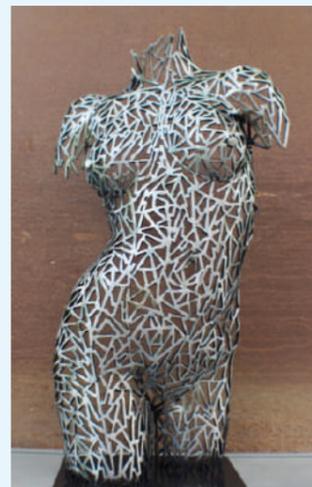


**JUIN 2023**  
ARMELLE DESAGES

**Peintre animalier**



**SEPTEMBRE 2023**  
« NATHAL »  
NATHALIE LAMI



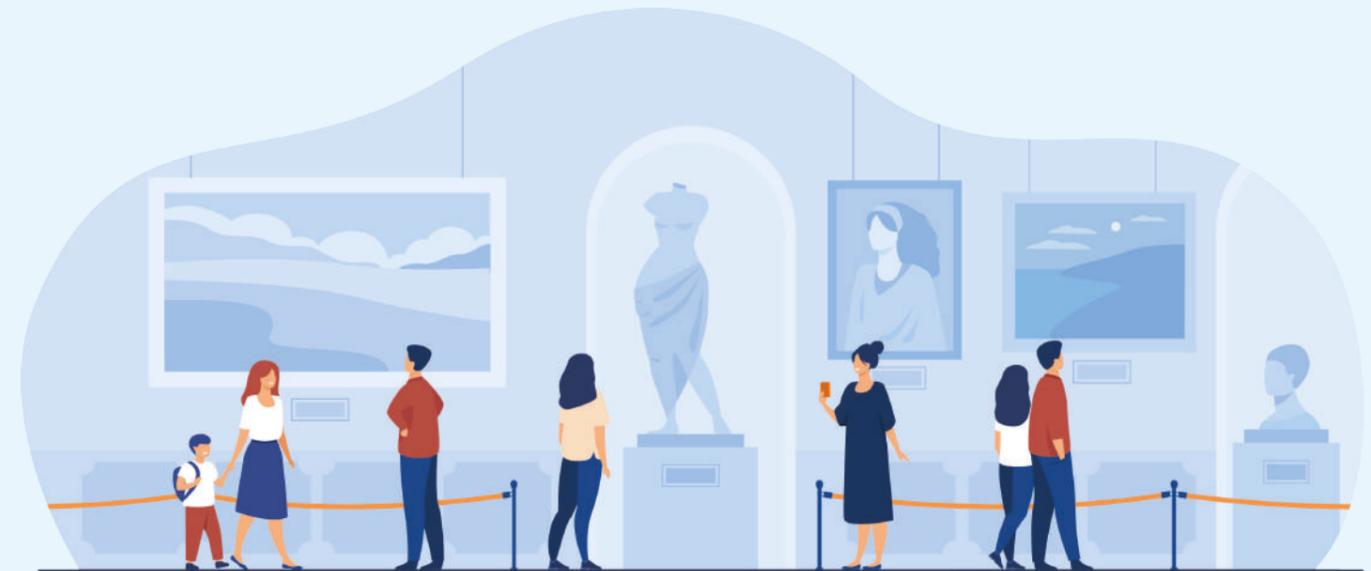
**OCTOBRE 2023**  
BENOÎT FABILOUX

**Peintures réalistes**



**NOVEMBRE 2023**  
CLAUDE VARLOT

**Peinture sur cranes**



**ÉCHANGE CULTUREL**



→ Le 7 mars dernier a eu lieu un **échange de livres** avec la Médiathèque Départementale du Cher. 270 documents ont été renouvelés (romans, romans policiers, documentaires, biographies, BD).

→ Le 12 mai dernier a eu lieu un **échange de CD/DVD** avec la Médiathèque Départementale. 407 documents ont été renouvelés.

PARTAGER

## VIE ASSOCIATIVE

### LA RÉCRÉ MUSICALE

#### DÉPART EN RETRAITE DE NATHALIE

Le mercredi 1er février, Nathalie LEBKOWSKI, notre professeur de piano a débuté ses « grandes vacances » après **plus de 17 années passées au sein de la Récré Musicale.**

Avec bonne humeur mais aussi un peu d'émotion, nous avons partagé un bon moment de convivialité pendant lequel ses élèves lui ont, en toute simplicité, improvisé un petit concert privé.



**MERCI ET  
BONNE RETRAITE  
NATHALIE !**

### SLD FUSSY

#### TOURNOI GALETTE DES ROIS SECTION TENNIS DE TABLE LE SAMEDI 28 JANVIER 2023

**28 joueurs** ont participé au tournoi dont 16 dans le tableau loisirs et 12 dans le tableau compétitions. Parmi ces 28 joueurs, **13 enfants âgés de 9 à 15 ans.**

Le gagnant du tableau loisirs est Jérôme Durand et le finaliste Marius Rafesthain âgé de 9 ans qui a débuté le tennis de table cette année. Il a reçu **la médaille du meilleur jeune.**

Le gagnant du tableau compétitions est Claude Sioné, le finaliste étant Thomas Perrinet.

Le juge arbitre était Pierre Bigarré.

Les joueurs et leurs familles ont apprécié cet après-midi ainsi que les **délicieuses galettes offertes par un licencié du club.**



### HALLOWEEN

Les enfants déguisés ont déambulé dans certaines rues de la commune avant de se retrouver autour d'un **goûter organisé par l'Association Les Z'Ecoliers Fusséens.**

Un passage à l'Ehpad fût très apprécié chaque génération.

Le Maire a offert des friandises à tous les enfants, ravis !



### LES IMPR&VISIBLES

Troupe théâtrale d'improvisation qui se produit régulièrement au Centre Culturel et à la Maison du Temps Libre.



### FORUM DES ASSOCIATIONS : UNE EXPÉRIENCE À RENOUVELER !

Ce ne sont pas moins de **14 associations fusséennes** qui ont répondu présentes à ce forum tenu le 3 septembre dernier.

Cette journée de partage et de convivialité fut très enrichissante pour notre large et actif monde associatif.

**Le bilan positif de cette journée nous encourage tous à renouveler cette rencontre.**



### NOUVELLE ASSOCIATION FUSSÉENNE

**L'ASSOCIATION SAPC** (Société Astronomique Populaire du Centre) a été créée en 1986 par un petit groupe d'astronomes amateurs passionnés et compte à ce jour **35 adhérents.**

Elle s'adresse aux personnes s'intéressant à **l'astronomie, aux débutants comme aux amateurs chevronnés.** Elle propose à la fois une pratique de l'observation et une approche théorique et adaptée au niveau de chacun. La SAPC participe à diverses manifestations dans le but de contribuer à la vulgarisation de l'astronomie. Ses moyens en matériel sont conséquents, tant en observation qu'en imagerie.

La SAPC propose à ses adhérents **des soirées d'observation, des exposés, l'accès libre à son centre de documentation, et donne des formations pratiques et théoriques.**

Elle participe à des événements publics tels que, les **Animations nocturnes en association avec le Pôle des Etoiles de Nançay.** Aux célèbres Nuits des Etoiles organisées chaque année en août... Nous proposons également nos animations aux associations, aux municipalités et à l'Education Nationale.

#### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS :

<http://sapc.astrosurf.com>

06.37.08.16.47 ou 06.88.73.58.45

[sapcarcay@gmail.com](mailto:sapcarcay@gmail.com)



## PARTAGER VIE ASSOCIATIVE

### COURSE VÉLO

Hommage à « **Annick RAFESTHAIN** » organisée dans les rues du village par SLD et inscrite au calendrier de l'UFOLEP.



### SAPC

La SAPC a récemment fêté sa venue à Fussy. Les amateurs et curieux d'astronomie sont venus nombreux découvrir ce nouvel espace.

### BROCANTE

Brocanteurs et chineurs n'ont pas manqué ce rendez-vous incontournable !

## PARTAGER CALENDRIER

## AGENDA DES ANIMATIONS EN 2023 ASSOCIATIONS FUSSÉENNES

**MECE** 9ème randonnée pédestre de Fussy - dimanche 12 novembre 2023

### Je Dis Trad

- Séances de danses traditionnelles au gymnase le jeudi de 20h30 à 22h30
- Participation à la fête de la musique

### Char En Tez

- Participation musicale à l'atelier de danse jeudi 3 juin
- Participation aux musicalies de Pierrefitte sur Sauldre
- Participation à un été sous la Toile à Sancerre

### Cercle de l'Amitié

- Voyage au Pays Basque du 15 au 20 mai 2023
- Sortie en journée à Briare le 26 septembre 2023
- Voyage en Alsace, marchés de Noël Colmar, Riquewihr du 6 au 8 décembre 2023
- Repas des anniversaires mercredi 4 octobre à la MTL
- Concours de belote mercredi 11 octobre à la MTL
- Expo Noël samedi 25 novembre salle du Cercle, entrée libre

### SAPC (Société Astronomique Populaire du Centre)

- Samedi 27 mai : Observation du ciel nocturne à Allogny
- Vendredi 23 juin : Centre Culturel Fussy, découverte et formation sur le planétarium virtuel « Stellarium ».
- Samedi 5 août : Observation du ciel nocturne au CIAP La Tuilerie de La Guerche sur l'Aubois
- Samedi 12 août : Nuit des Etoiles à Nançay
- 18 ou 19 août (selon météo) : Observation du ciel Nocturne au château de Mornay-Berry

### SLD

- 16 Juin : Course cycliste UFOLEP en Semi-Nocturne « souvenir Annick RAFESTHAIN » organisée par la section Cyclo sport de SLD
- 30 Juin : Pot de fin de saison + Assemblée Générale à 20 heures - MAISON DU TEMPS LIBRE
- Juillet : Exposition de l'atelier d'arts plastiques « Camille Midrouillet » au Centre Culturel
- 26 Août : Voyage à VERSAILLES pour assister à la Sérénade Royale, aux Grandes eaux et au Feu d'artifice. (Complet)
- 5 Septembre : Reprise de l'activité Tennis de Table uniquement
- 9 Septembre : Participation au Forum des Associations à ST MARTIN D'AUXIGNY organisé par la CCTHB. (Démonstration de tennis de table)
- 2 et 16 septembre : Inscriptions aux activités à la Salle des mariages, mairie de Fussy
- 16 Septembre : Tournoi de tennis de table ouvert à tous (enfant à partir de 7 ans et adultes) afin de venir découvrir cette pratique
- 18 Septembre : Reprise des activités
- 10 Décembre : « Balades Fusséennes » organisées dans le cadre du Téléthon - Départ Préau de l'Ecole entre 7h30 & 10h  
4 circuits pédestres => 4 km familial/2 € - 8 km/3 € - 12 km/3 € et 18 km/4 €  
2 circuits VTT => 20 km et 30 km/3 €  
1 € PAR PARTICIPANT SERA REVERSÉ AU PROFIT DU TÉLÉTHON

APPRENDRE  
VIE DE L'ÉCOLE

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE  
DES PROJETS À L'ÉCOLE  
MAXIME DURUTHIN



SEPTEMBRE : REPRIS DE L'ÉCOLE POUR LES  
NOMBREUX ÉCOLIERS FUSSÉENS

Les 127 élèves de l'école ont repris le chemin de l'école le 1er et 2 septembre (pour les élèves de Petite Section). Les écoliers ont été accueillis par monsieur le Maire et les plus grands ont célébrés la rentrée en chansons.



ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Le vendredi 23 septembre, toutes les classes ont participé à l'action « Nettoyons la Nature ».

Le mardi 27 septembre, les classes de CE2 CM1 et de CM2 sont parties à la découverte de la biodiversité grâce une exposition de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture.



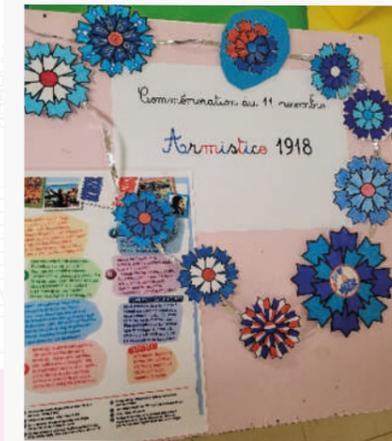
QUAND L'ÉCOLE RENCONTRE NATURE 18



Tous les élèves des classes élémentaires ont élu leurs délégués : ils ont préparé le matériel électoral, réalisés les affiches puis voté.



Le 10 novembre, toutes les classes d'élémentaire ont participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement.



Dans les classes de CE2-CM1 et CM2, les enseignants ont préparé les élèves à la commémoration du 11 novembre.

Chant de La Marseillaise, réalisation de bleuets, séquence en histoire, lecture suivie...

VALEUR RÉPUBLICAINE APPRISSE À L'ÉCOLE :  
« C'EST QUOI LA LAÏCITÉ ? »



Les élèves de CM2 se sont impliqués dans l'action « Mets tes baskets et bats la maladie » pour l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Au Collège le Grand Meaulnes, le 20 octobre, ils ont réalisé une dictée et un cross en compagnie des élèves de 6ème. Ils ont clôturé l'après-midi par une démonstration d'ultimate en présence d'Eva Bornot, championne de France.



**APPRENDRE**  
**VIE DE L'ÉCOLE**

**ARTISTES**

Au sein de la bibliothèque municipale, **les élèves viennent lire et emprunter des ouvrages.** Les CE2-CM1 et CM2 ont pu profiter des **expositions** et les plus jeunes d'**atelier lecture de contes.**



Les couloirs de l'école se sont transformés en galerie le temps de l'exposition « La grande lessive » réalisée par tous les enfants. Cette année, le thème était : **la couleur de mes rêves.**

Tous les lundis matin, de septembre à novembre, toutes les classes d'élémentaire bénéficient de **cours de chant** avec Mme GAILLARD (professeur au conservatoire de Bourges) Cette intervention est **financée par la mairie.**



**LES PETITS FUSSÉENS ONT PARTAGÉ UN HEUREUX PETIT DÉJEUNER AVEC LE PÈRE NOËL.**

Bien d'autres actions ont été proposées aux écoliers fusséens depuis le début de l'année scolaire et le programme est chargé jusqu'au mois de juin

CONCERTS DE MUSIQUE CLASSIQUE

DISPOSITIF ÉCOLE ET CINÉMA

PRINTEMPS DES POÈTES

PISCINE

ESCALADE

**MUTUALISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS À FUSSY CET ÉTÉ**

La communauté de communes met en place pour la période estivale traditionnellement 2 centres de loisirs à Fussy et à Vasselay, nos deux communes étant distantes de 4,5kms.

Les 2 centres de loisirs enregistrent une **baisse des inscrits entre 2018 et 2022 de l'ordre de 30%** avec une moyenne d'enfants présents, entre 33 pour Fussy et 43 pour Vasselay en 2022.

Conformément aux directives, liées aux évolutions importantes des coûts, une réévaluation à la baisse des budgets de l'ensemble des services de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry nécessite de prendre des décisions impactant l'organisation du pôle enfance/jeunesse.

C'est pourquoi, **il a été décidé un site unique pour le sud du territoire des Terres du Haut Berry.**

Pour 2023, **UN SEUL CENTRE DE LOISIRS SERA DONC ORGANISÉ SUR LE GROUPE SCOLAIRE DE FUSSY CET ÉTÉ**, en regroupant les enfants fréquentant les CDL de Vasselay et Fussy. Une équipe de direction et les animateurs des 2 sites 2022, seront regroupés à Fussy. **Jusqu'à 112 places sont possibles pour cet été**, dont 32 maternelles pour les enfants de 3 à 15 ans. Une alternance est possible selon les étés et selon les locaux disponibles entre Vasselay et Fussy pour les années suivantes. **Des travaux étant programmés pour les 2 communes.**



**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

De nombreux enfants étaient présents lors de la Commémoration au Square du 19 mars 1962, **merci à eux !**



**COMMÉMORATION SQUARE DU 19 MARS 1962**



## DÉCOUVRIR BUS GRATUIT

BUS  
**GRATUIT**  
À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

FIN JUIN 2023 :  
nouvelle appli  
AggloBus et nouveau  
site internet

**GRATUITÉ DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 : TOUS LES SERVICES DU RÉSEAU AGGLOBUS SERONT GRATUITS POUR TOUS, TOUTE L'ANNÉE, SUR TOUTES LES LIGNES ET SUR TOUT LE RÉSEAU\*** (\*à l'exception du service Cycloplus qui reste payant)

### LE RÉSEAU AGGLOBUS GRATUIT C'EST :

- Lignes régulières de Bus
- Lignes des dimanches et jours fériés (à l'exception du 1er mai)
- Navettes de centre -ville
- Circuits scolaires
- Transport à la demande VitaBus
- Transport à la demande VitaBus soir
- Transport pour personnes à mobilité réduite Libertibus

**LE RÉSEAU EST OUVERT GRATUITEMENT À TOUS LES USAGERS QUI VOYAGENT À TRAVERS LES 20 COMMUNES DU TERRITOIRE D'AGGLOBUS, QU'ILS Y RÉSIDENT OU NON.**

### • LA GRATUITÉ DU RÉSEAU AGGLOBUS, CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Avec la gratuité, profitez du réseau AggloBus en libre-service !

Et toujours sur réservation pour le Vitabus et Libertibus.

Plus besoin de titre de transport ou ticket, montez dans le bus sur tout le Réseau AggloBus et profitez de votre voyage en toute tranquillité !

### • REMBOURSEMENT DE MON ABONNEMENT EN COURS DE VALIDITÉ

Les personnes ayant souscrit un abonnement dont la date de fin de validité dépasse le 31 août peuvent bénéficier d'un remboursement.

Les titres de transport concernés par le dispositif de remboursement sont :

- Abonnements annuels AggloBus (tout quotient familial)
- Abonnements annuels Générations (tout quotient familial)

Les remboursements se feront **uniquement par virement bancaire.**

**Seuls les clients ayant souscrits un abonnement avec un paiement comptant sont priés de nous fournir leurs coordonnées bancaires** en vue du traitement ultérieur de leur remboursement :

- À l'Espace Nation
- Par courrier : à l'adresse suivante :  
STU Bourges - 23 rue Théophile Lamy - 18000 BOURGES

**Aucun remboursement ou reprise ne sera effectué sur les tickets. Vous avez jusqu'au 31 août 2023 pour les utiliser.**

### • UNE OFFRE DE TRANSPORT RENFORCÉE À PARTIR DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

Pour accompagner la gratuité des bus, l'offre de transport va être renforcée. Des informations détaillées seront prochainement communiquées sur la nouvelle offre en vigueur à la rentrée de septembre 2023.

Grâce à une participation accrue du tissu économique du territoire via la taxe «Versement Mobilité (VM)»\*, aucune compensation financière ou hausse d'impôts ne sera sollicitée auprès des habitants du territoire pour financer la gratuité.

\* C'est une contribution due par tous les employeurs qui embauchent plus de 10 salariés. Elle permet de financer les transports en commun.

### LE RÉSEAU AGGLOBUS EST DÉJÀ GRATUIT TOUS LES WEEK-ENDS POUR TOUS ET TOUTE L'ANNÉE !

La gratuité s'applique tous les week-ends, toute l'année, du vendredi minuit au dimanche minuit sur l'ensemble des offres AggloBus :

Aucun titre de transport ni validation à bord n'est nécessaire, ce qui rend l'utilisation des bus d'une grande simplicité (en cas de validation par erreur, votre titre sera automatiquement refusé).

## DÉCOUVRIR ÉVÉNEMENTS

### DEUX JEUNES CUBAINS REÇUS EN MAIRIE

Le 14 novembre dernier, Denis COQUERY, Maire, et les membres du Conseil Municipal recevaient **deux jeunes footballeurs Cubains** accompagnés de leurs pères, avec les représentants du FCFSMV (Football Club Fussy Saint-Martin Vignoux), et les organisateurs de leur venue en France.

Dans le cadre d'une **association d'échange et de partage culturel et sportif**, nos jeunes amis Cubains découvraient pour la première fois la France. Les deux enfants âgés de 11 ans ont fait une démonstration de jonglage. **Luisri est l'un des meilleurs au monde dans sa catégorie, avec plus de 5000 jonglages réussis.**

Hasta pronto amigos !



**RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE ENTRE LA MUNICIPALITÉ, LES COMMERÇANTS ET ARTISANS FUSSÉENS**



### DÉCOS DE NOËL

De nouveaux et nombreux décors lumineux ont été installés sur la route de Paris.



Les **Ateliers du Père Noël** se sont établis au centre Culturel.



**MARCHÉ DE NOËL SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945**



**TERRES DU  
HAUT BERRY**  
Communauté de Communes



Mairie de Fussy • place du 8 mai 1945 • 18110 Fussy  
☎ 02 48 69 34 21 • ✉ [mairie-de-fussy@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-fussy@wanadoo.fr)